

# Elèves trans et non binaires

---

## Guide de bonnes pratiques

lors d'une transition  
de genre dans un  
établissement scolaire  
et de formation

## Sommaire

|                                                                                      |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>La Fondation Agnodice</b>                                                         | <b>5</b>  |
| Son action pour et avec les jeunes trans*                                            |           |
| <b>Préambule</b>                                                                     | <b>6</b>  |
| FausseS informations et distorsions                                                  |           |
| <hr/>                                                                                |           |
| <b>1<sup>re</sup> PARTIE</b>                                                         | <b>7</b>  |
| COMPRENDRE LES JEUNES TRANS* ET L'ÉCOLE                                              |           |
| <b>Glossaire</b>                                                                     | <b>8</b>  |
| 1. Qui sont les jeunes trans* ?                                                      | 10        |
| 2. Intervenir pour diminuer les vulnérabilités                                       | 12        |
| 3. Pertinence d'un accompagnement précoce                                            | 14        |
| <hr/>                                                                                |           |
| <b>2<sup>e</sup> PARTIE – LES BONNES PRATIQUES</b>                                   | <b>15</b> |
| FAIRE RECULER LA DISCRIMINATION                                                      |           |
| 1. Comment être attentif·ve aux élèves trans,<br>non binaires ou en questionnement ? | 16        |
| 2. Plan d'accompagnement en milieu scolaire                                          | 18        |
| 3. Vers une école intégrative de la diversité de genre                               | 22        |
| <hr/>                                                                                |           |
| <b>ANNEXES</b>                                                                       | <b>23</b> |
| 1. Questions-Réponses (FAQ)                                                          | 24        |
| 2. Références pour jeunes trans*, parents<br>et professionnel·les                    | 30        |

## La Fondation Agnodice

### Son action pour et avec les jeunes trans\*

*Depuis sa création en 2007, la Fondation Agnodice défend les droits des personnes trans et non binaires, notamment par un meilleur accès à la santé pour les transitions médicalisées. Elle a sensibilisé et formé des centaines de professionnel·les des domaines de la santé, du social et de l'enseignement.*

Depuis plus de 5 ans, la Fondation oriente son action sur la situation des **jeunes trans et non binaires de moins de 18 ans**. Elle intervient de manière systémique et multidisciplinaire pour le respect de l'auto-détermination identitaire de l'enfant ou de l'adolescent·e, dans une perspective transaffirmative (c'est-à-dire qui soutient la légitimité d'être trans et/ou non binaire, en tant que composante de la diversité humaine).

Les premiers enjeux se jouent dans la sphère privée. Nous accompagnons les jeunes concerné·es dans leur parcours de réflexion et travaillons en collaboration – chaque fois que cela est possible – avec les familles dans une perspective de soutien. En effet, informer des différentes démarches et disposer d'un environnement familial soutenant est essentiel avant de pouvoir élargir le champ d'action.

Parallèlement, nous orientons les jeunes et leurs parents dans la mise en place éventuelle d'un accompagnement psychologique et/ou médical avec des professionnel·les expérimenté·es, approprié à l'âge, aux besoins et à la demande dans chaque situation. Celui-ci peut comprendre, du plus fréquent au plus spécifique : médecin pédiatre, pédopsychiatre et/ou psychologue, médecin spécialiste en endocrinologie, médecin spécialiste en chirurgie plastique, etc.

Idéalement (ce n'est pas toujours le cas), l'enfant ou l'adolescent·e dispose alors d'un réseau familial et médical solide. Si la demande et le besoin se confirment, la Fondation l'accompagne dans son changement de genre social, notamment en milieu scolaire et/ou socio-professionnel.

Dans ce cadre, la Fondation poursuit alors trois objectifs :

- **Soutenir la jeune personne trans ou non binaire afin d'accompagner son parcours scolaire dans son genre ressenti.**
- **Donner une information complète à la direction scolaire et l'équipe éducative concernées. Répondre à leurs besoins et faciliter le lien avec les réseaux thérapeutique et familial.**
- **Sensibiliser les élèves à la diversité de genre et faciliter l'émergence d'un réseau d'allié·es ou le renforcer.**

Depuis 15 ans, l'expertise de la Fondation Agnodice sur l'accompagnement des changements de genre à l'école s'est affirmée jusqu'à devenir un partenaire essentiel des institutions publiques cantonales. Ce guide représente une synthèse de cette expérience et des bonnes pratiques dans le cadre de la transition de genre en milieu scolaire.

## Préambule

### Fausses informations et distorsions

Avant de vous plonger dans la lecture de ce guide, nous attirons votre attention sur l'augmentation du nombre de fausses informations et de distorsions des faits scientifiques (validés par des milliers de professionnel·les), qui circulent sur les réseaux sociaux et dans certains médias. Les questions liées à l'identité de genre des jeunes suscitent actuellement en Suisse une forte opposition par des associations, collectifs et individus non professionnels, nostalgiques de l'ordre social et des pratiques médico-sociales maltraitantes qui ont prévalu durant près de 50 ans. Ces personnes ou entités n'hésitent pas à exploiter les questionnements légitimes des parents pour instiller dans la population un discours biaisé ou erroné. Leurs attaques s'appuient sur des opinions relevant plus de croyances que de connaissances scientifiques. Elles citent par exemple trois chercheur·euses, en désaccord avec leurs 3'000 collègues de la WPATH (association mondiale pour la santé transgenre), sur des chiffres et concepts non validés par la communauté scientifique et méthodologiquement critiqués (notamment des chiffres sur la « dé-transition » ou sur l'apparition rapide des questionnements de genre à l'adolescence).

Dans ce domaine clinique et social en constante évolution, de nombreuses recherches internationales rigoureuses et basées sur des méthodologies peer reviewed sont en cours pour compléter les résultats déjà disponibles. Seule l'approche transaffirmative se positionne comme respectueuse des identités trans\* et de leur intégration dans un espace thérapeutique et de soins bienveillant et non pathologisant. Ces accompagnements sont individualisés et ne poursuivent aucune médicalisation irraisonnée. Le respect d'un processus d'affirmation qui nécessite un rythme, une temporalité en lien avec les besoins des jeunes et le soutien de leurs familles y prévaut.

Pour en savoir plus sur la position de la Fondation Agnodice, vous pouvez vous référer à « Prise de position destinée aux parents » sur la page d'accueil du site internet.

[www.agnodice.ch/wp-content/uploads/2021/08/Position\\_Agnodice\\_2021\\_Therapie\\_transaffirmative\\_vs-AMQG.pdf](http://www.agnodice.ch/wp-content/uploads/2021/08/Position_Agnodice_2021_Therapie_transaffirmative_vs-AMQG.pdf)

## 1<sup>re</sup> PARTIE

### COMPRENDRE LES JEUNES TRANS\* ET L'ÉCOLE

L'éducation est un droit fondamental pour tou·tes. La qualité de l'environnement scolaire joue pour chaque élève un rôle essentiel qui, au-delà de sa réussite scolaire, va influencer sur ses perspectives d'insertion sociale, professionnelle et même affective. L'école est aussi le lieu principal de découverte, de confrontation et d'ajustement avec la diversité humaine. A l'opposé, un environnement défavorable entraînera un taux d'échec plus important que lorsque l'environnement scolaire est équilibré et adapté pour le bien-être des élèves (*Dreeben, 2000*).

Ce guide propose aux professionnel·les des établissements scolaires de Suisse romande des clés de compréhension et des lignes de bonnes pratiques visant à assurer aux élèves trans et/ou non binaires (cf. glossaire) un environnement scolaire sûr et accueillant la diversité de genre.

La poursuite de cet objectif est un devoir fondamental puisque la Suisse s'est engagée, en 2010 auprès du Conseil de l'Europe, à promouvoir à l'école le respect de l'orientation affective et sexuelle ainsi que de l'identité de genre (*CM/Rec(2010)05, par. 32*). Ceci est cohérent aussi avec l'esprit de la déclaration des droits de l'Homme, de la Convention des droits de l'enfant et de la Constitution Fédérale. De même, certaines lois cantonales, telles que la Loi sur l'Enseignement Obligatoire (*LEO*) dans le canton de Vaud ou certains codes de déontologie (*ex. LCH 2008*), soulignent le devoir de lutter contre les discriminations, tant de la part des enseignant·es que des élèves, et incluent parfois spécifiquement l'égalité des sexes et des orientations affectives et sexuelles.

*Les questions de genre étant en pleine et constante évolution, ce court glossaire ne prétend pas rendre compte de toute leur complexité. Néanmoins, il aidera les professionnel·les à utiliser une terminologie adéquate, c'est-à-dire celle qui est scientifiquement fondée et non seulement ne blessera pas la personne concernée, mais renforcera sa confiance.*

## Sexe (biologique)

Ensemble des caractéristiques biologiques et physiologiques, primaires et secondaires, notamment chromosomiques, gonadiques, hormonales et génitales, qui font qu'une personne est considérée médicalement comme plutôt femelle, plutôt mâle ou intersexuée.

## Sexe d'assignation

Après constatation des caractéristiques sexuelles à la naissance, l'enfant est assigné F ou M auprès de l'état civil. Depuis le 01.01.2022, cette assignation peut être modifiée sur simple demande et sans exigence médicale auprès d'un·e officier·e d'état civil. Jusqu'à 16 ans, l'accord des parents est obligatoire. La Suisse ne dispose pas encore d'une 3<sup>e</sup> option (X pour autre ou indéterminée).

## Identité de genre

Le ressenti profond d'être un homme, une femme, entre les deux, ou ni l'un ni l'autre (non binarité). Elle peut être congruente ou non avec le sexe assigné à la naissance.

## Expression de genre

Adoption par une personne de comportements et d'attributs (vêtements, maquillage, bijoux, etc.) socialement définis comme féminins, masculins, androgynes ou autres (selon les codes en vigueur dans une société donnée à un moment donné). Elle est donc fluide et ne correspond pas forcément à ce qui est attendu

en fonction de l'identité de genre ou du sexe de la personne.

## Une personne cisgenre

Une personne qui se reconnaît dans le sexe qui lui a été assigné à la naissance.

## Une personne trans

Une personne qui ne se reconnaît pas dans le sexe qui lui a été assigné à la naissance. Elle peut souhaiter ou non entamer une transition, c'est-à-dire une évolution sociale et/ou physique lui permettant de faire plus ou moins concorder son insertion sociale et/ou son corps avec son identité de genre.

## Trans\*

L'adjectif trans\* avec un astérisque est un terme générique qui recouvre tout un éventail de réalités très diverses que les personnes concernées peuvent désigner par une multitude de termes (queer, trans, transgenre, non binaire, etc.).

## Non binarité / Fluidité de genre

La non binarité et la fluidité de genre désignent toute une palette de ressentis. Les personnes non binaires ou fluides ne se sentent pas en adéquation avec leur sexe assigné à la naissance et ne se reconnaissent pas dans la classification binaire Homme / Femme.

## Coming out

Le fait d'exprimer à d'autres son identité de genre, ou son orientation affective et

## Savoir de quoi et de qui l'on parle ... pour ne pas blesser l'autre et utiliser un langage adéquat

sexuelle. Ce processus fait fréquemment suite à un moment difficile de prise de conscience. Ce peut être une période d'intenses questionnements, de vulnérabilité psychique et de craintes du rejet.

## L'incongruence de genre

Terme diagnostique recommandé par l'OMS (CIM11) pour caractériser le décalage persistant entre l'identité de genre et le sexe assigné à la naissance. Cette incongruence conduit souvent à un besoin de transition, afin de vivre et d'être acceptée comme une personne du genre ressenti. Elle peut être accompagnée d'une dysphorie de genre.

## Dysphorie de genre

Désigne la souffrance psychique et sociale découlant de la contrainte à vivre avec un corps et/ou dans un rôle de genre socialement attribué qui est/sont en incongruence avec son identité de genre.

## Transition

Période d'évolution physique, psychologique et/ou sociale durant laquelle une personne trans\* chemine du genre socialement attendu sur la base du sexe assigné à la naissance vers une nouvelle expression de genre et/ou un corps modifié, plus concordants avec son identité de genre.

## Transphobie

Dégoût, haine, crainte ou rejet des personnes trans et non binaires par une personne ou un système dits alors

transphobes. S'appuie généralement sur un ensemble de stéréotypes et de préjugés qui ciblent les personnes trans et non binaires. La transphobie est à l'origine de discriminations et de différentes formes de violences. Elle s'exprime souvent de manière d'autant plus violente que l'expression de genre est non binaire.



# 1. Qui sont les jeunes trans\* ?

## 1.1 Combien sont les jeunes trans et non binaires ?

Des études internationales avancent une fourchette entre 1,2% et 2,7% de jeunes concerné·es (Clark et al. 2014; Zhang et al. 2020). La place médiatique et l'accessibilité accrue de l'information via internet ne sont probablement pas étrangères à l'augmentation récente de demandes rapportée par les clinicien·nes et les établissements scolaires. Parallèlement, une recrudescence de publications scientifiques sur les besoins des enfants et des adolescent·es trans et non binaires permet de documenter l'efficacité des interventions sociales et médicales. Sur la base du corpus scientifique existant, une perspective pragmatique s'impose pour garantir à ces enfants et à leur famille un mieux-être et le développement le plus favorable possible. Les familles peuvent être influencées par des fausses informations et des associations réactionnaires aux parcours d'affirmation du genre.

## 1.2 A quel âge, et comment, se développe ce ressenti ?

Les parcours de vie des jeunes trans\* sont diversifiés mais le décalage entre l'identité de genre de l'enfant et son sexe assigné émerge généralement très jeune, bien avant l'orientation affective et sexuelle. Les études menées chez l'adulte (Kennedy, 2009) montrent que les enfants trans\* et leur entourage peuvent en prendre conscience dès 3 ans, le pic de prise de conscience étant à 5 ans, et la moyenne s'établissant autour de 8 ans. C'est pourquoi la reconnaissance, le soutien et l'accompagnement précoces constituent un enjeu systémique impliquant famille, pédiatre et école.

Il faut cependant faire une distinction entre la « dysphorie de genre », où l'enfant manifeste une appartenance marquée à l'autre genre et une souffrance qui ne s'apaise qu'avec une transition sociale, et le « non conformisme de genre », où l'enfant manifeste plutôt des comportements « non conformes » aux codes attribués à son genre, ne rejette pas forcément l'appartenance à son sexe assigné, et ne demande pas de changement de genre social. Par exemple, certains garçons peuvent porter du vernis à ongles quotidiennement ou un vêtement considéré comme féminin certains jours sans pour autant avoir une identité transgenre.

## 1.3 A quel âge survient le coming out ?

Le moment d'exprimer son identité de genre à l'entourage est généralement postérieur à la prise de conscience, vers 17 ans en moyenne (Olson

et al. 2015). Une étude (Puckett et al. 2021) montre que l'âge moyen du coming out n'a cessé de baisser depuis 50 ans. Il était de 50 ans dans la génération des boomers, de 34 ans dans la génération X, de 22 ans pour les millenials et de 17 ans pour la génération Z. Parmi les centaines de jeunes suivi·es par Agnodice depuis 2016, la moyenne s'établit autour de 14 ans, ce qui s'explique par le fait que la Fondation ne s'adresse qu'aux mineur·es. La précocité actuelle n'est donc pas un effet de mode mais une évolution progressive liée à de multiples facteurs.

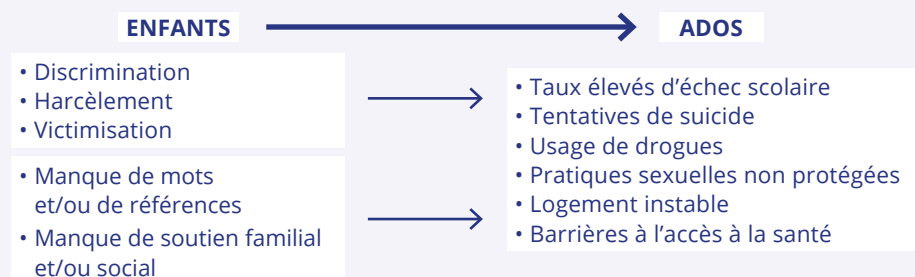
Il est donc primordial de différencier prise de conscience et expression publique. Si la plupart de ces jeunes ressentent leur incongruence de genre, elles·ils ne l'expriment pas toujours. En effet, dès l'âge préscolaire, les enfants intègrent les stéréotypes de genre et la pression à s'y conformer, et tou·tes ne ressentent pas cette incongruence de la même façon, ni n'ont la même envie, ou la même possibilité, de l'exprimer. Beaucoup auront peur d'être rejeté·es ou menacé·es.

Vivre dans le secret a des conséquences psychologiques et relationnelles en termes d'isolement et d'estime de soi. Dans ces situations, c'est souvent au moment de la puberté que la jeune personne est perçue par son entourage comme développant des comportements à risque, dépression, comportements autodestructeurs et agressivité, qui ne prendront sens que lorsqu'elle pourra exprimer son malaise face à son sexe et son genre assignés.

Durant toute la période entre la prise de conscience personnelle de leur identité et leur coming out, les jeunes trans, non binaires ou en questionnements identitaires sont dit·es « non apparent·es ». Elles·ils luttent seul·es avec leurs ressentis et émotions parfois sans pouvoir y mettre des mots.

Il est primordial de favoriser un contexte de reconnaissance et de soutien afin de pouvoir pallier les problèmes et les risques qui s'accroissent avec la puberté et l'adolescence comme illustré ci-dessous.

### Jeunes trans\* « non apparent·es » - Risques d'évolution dans un environnement défavorable



E. Volkmar d'après Garofalo et al., 2006; Sausa, 2003 & 2005; Lombardi et al., 2001; Clements-Nolle et al., 2006; Sugano et al., 2006; Brill et Pepper, 2008.

## 2. Intervenir pour diminuer les vulnérabilités

*Les besoins, vulnérabilités et enjeux des jeunes trans et non binaires sont désormais bien documentés, tout comme la compréhension des causes de ces vulnérabilités.*

Les études récentes démontrent que les expériences négatives de ces jeunes sont liées moins à leur identité ou à leur expression de genre qu'à la discrimination, à l'invisibilité, et au harcèlement qui sont les causes premières de leur souffrance psychique et relationnelle.

### 2.1 Les violences

Si les violences, dont les injures et le harcèlement entre élèves, sont fréquentes pour l'ensemble des jeunes LGBT (lesbienne, gay, bi, trans\*), il a été démontré que plus un·e jeune est jugé·e non conforme dans son genre, plus elle·il est susceptible de subir de la violence, de la cyberintimidation et des abus dans le contexte scolaire (Mitchell et al. 2013; Johnson et al. 2014).

L'ensemble des jeunes trans et non binaires y sont à risque, mais celles et ceux qui sont « non apparent·es » présentent le plus haut risque de harcèlement verbal et physique, du fait que leur manque de mots pour se définir par rapport aux autres et leur fréquent isolement les exposent davantage.

Une étude nationale canadienne (Taylor et al. 2011) a montré un taux de harcèlement verbal envers les jeunes trans\* (de 12 à 18 ans) de 68.2%. Le harcèlement physique et sexuel s'élève à 25%.

Un rapport américain (McKay et al. 2017), se basant sur 20 ans de recherches au sein des établissements scolaires, conclut à un risque 2 à 3 fois plus élevé pour les jeunes trans et non binaires d'être physiquement agressé·es et menacé·es que les autres élèves.

Dans le canton de Vaud, l'Enquête populationnelle sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes (Lucia et al. 2018) a montré que les jeunes trans de 15-18 ans étaient 2 fois plus victimes de violences sexuelles, de harcèlement, de vols et racket que les jeunes cisgenres.

La sensibilisation aux réalités des jeunes trans et non binaires menée par des professionnel·les, auprès des adultes de l'école et des élèves côtoyant la jeune personne trans et/ou non binaire, contribue à une réduction notable des violences.

### 2.2 Les difficultés psychologiques

De nombreux travaux montrent que les jeunes trans\* ne se sentent pas en sécurité à l'école. Ceci a été associé aux idéations suicidaires et tentatives de suicide effectives (respectivement 70% et 34% chez les 12-17 ans), à la détresse psychologique, à la dépression et aux échecs scolaires (Raymond et al. 2015; Pullen Sansfaçon 2015). Une autre étude (Beccera-Culqui et al. 2018) met en évidence un taux 10 fois plus élevé de symptômes anxiodépressifs chez les jeunes trans\* que chez leurs pairs cisgenres.

L'importance d'une reconnaissance précoce et d'un accompagnement sur plusieurs niveaux est donc primordiale pour réduire les difficultés psychiques et les tentatives de suicide. En effet, avec un accompagnement approprié, le taux de suicide est réduit par 20 et le fonctionnement psychologique des jeunes trans et non binaires soutenu·es est meilleur (De Vries et al. 2009). En l'absence d'intervention, ces expériences négatives, en fonction de leur intensité, ont des répercussions à l'âge adulte, tant sur la santé mentale que sur l'avenir professionnel et économique (Torres et al. 2015).

Le mieux-être de la jeune personne sera donc évidemment le but principal d'une intervention en milieu scolaire, d'un processus de coming out social et/ou d'un changement de genre à l'école.

### 2.3 Les dangers de la divulgation par accident ou par ignorance

Le coming out est un processus intime et personnel qui n'est bénéfique aux jeunes élèves trans\* que si elles·ils l'ont librement choisi et l'exercent auprès d'une personne ou d'un groupe de confiance qui est capable de recevoir cette information avec bienveillance et confidentialité.

Il est donc inacceptable et maltraitant « d'outter » une personne trans ou non binaire, c'est-à-dire de divulguer à d'autres, qu'elle n'a pas choisi·es, cet aspect intime de son identité. De la part d'un·e professionnel·le de l'école, cela constitue une violation de la sphère privée, contraire à la loi et à l'éthique.

Seul·es les professionnel·les de l'école en contact régulier avec l'élève doivent être mis·es au courant, et seulement dans la mesure où cette démarche a été validée par l'élève et/ou ses parents.

### 3. Pertinence d'un accompagnement précoce

La prise en charge, autant sur un plan social que familial et psychique, est donc primordiale pour ces jeunes. Le contexte scolaire constitue un espace de socialisation et de construction de soi au travers des interactions avec les pairs. C'est pourquoi il est très important d'accompagner les jeunes trans et non binaires au cœur de leur transition sociale, scolaire. Grâce à ce soutien, la·le jeune pourra vivre une socialisation en sécurité et accéder à un mieux-être de manière générale. Il est important de préciser également que la·le jeune ira aussi bien que les autres adolescent·es de son âge, c'est-à-dire qu'il est possible que d'autres facteurs (liés à l'adolescence ou non) influencent sa santé mentale.

Pour les jeunes trans et non binaires, une intervention précoce et sur différents niveaux s'avère donc essentielle pour pallier les difficultés présentées plus haut.

En milieu scolaire, la Fondation Agnodice est le partenaire reconnu du DFJC, de l'Unité PSPS et de la DGS pour le canton de Vaud. La Fondation intervient aussi à la demande dans d'autres cantons romands. Nous posons d'abord les bases de la collaboration avec la direction de l'établissement concerné avant d'animer un moment de sensibilisation et d'échanges avec le corps enseignant et de finalement intervenir directement auprès de la ou des classes de l'élève concerné·e.

Dans notre pratique au sein des établissements d'enseignement obligatoire ou postobligatoire de Suisse romande, les interventions auprès des enseignant·es et des élèves permettent une meilleure compréhension du vécu de l'élève, une meilleure intégration dans le groupe avec ses camarades. L'élève concerné·e rapporte parfois même un mouvement de soutien actif de la part de la classe principale et, en tout cas, un mieux-être significatif. Ultimement, cette reconnaissance et la protection qui va avec de la part des établissements, des enseignant·es et des pairs permettent une évolution plus favorable de la scolarité. Nous observons fréquemment une augmentation de la moyenne des notes et de la réussite scolaire et professionnelle. La définition de leur avenir professionnel est ainsi améliorée, de même que l'insertion au sein des institutions et de la société en général.

## 2<sup>e</sup> PARTIE - LES BONNES PRATIQUES FAIRE RECULER LES DISCRIMINATIONS



# 1. Comment être attentif·ve aux élèves trans, non binaires ou en questionnement ?

La reconnaissance d'un·e élève trans\* ou en questionnement vise à être attentif·ve dans l'intervention précoce dans une optique de prévention et de soutien.

L'élève peut manifester un ou plusieurs des comportements ci-dessous, exprimant sa « dysphorie » (son mal-être, sa souffrance) liée à l'obligation de fonctionner dans le rôle social attribué à son sexe d'assignation plutôt qu'à son genre. Chaque membre de l'équipe professionnelle (enseignant·e, médiateur·trice, infirmier·e scolaire, etc.) peut être amené·e à remarquer de tels signes.

- Sentiment d'être différent·e, qui ne peut pas être exprimé par des mots
- Signes cosmétiques associés au genre ressenti : coupe de cheveux, ongles faits, épilation, seins comprimés
- Codes vestimentaires associés au genre ressenti
- Signes de brimades, de violences, dont le harcèlement, de la part d'autres élèves
- Conflits avec l'entourage familial en raison de comportements jugés non conformes au sexe assigné
- Retrait social dans un monde imaginaire, isolement
- Restriction des pensées aux questions liées à l'identité de genre
- Crises de puberté (allant jusqu'à des troubles psychiatriques nécessitant un traitement)
- Anxiété, angoisses, dépression, somatisations
- Haine de son corps et des caractéristiques du sexe d'assignation (pouvant mener jusqu'à l'automutilation)
- Comportement anorexique passager dont l'objectif est de conserver des caractéristiques physiques asexuées
- Signes somatiques de prise d'hormones freelance : début de développement mammaire chez un garçon, début de mue ou accroissement de pilosité chez une fille
- Idéations suicidaires et tentative de suicide

Ces signes ne sont qu'**indicatifs** car il faut garder à l'esprit que tout·e élève peut être transgenre, même sans aucun signe extérieur, et que certains de ces signes peuvent avoir de toutes autres significations.

Enfin, il est important de ne pas présupposer de la transidentité d'un·e élève, ne pas « coller une étiquette ». Lorsqu'un·e élève ne correspond pas aux « codes » de genre et qu'elle·il semble en souffrance, il convient de donner des signes d'ouverture, de travailler sur les stéréotypes et le respect de la diversité, tout en respectant son éventuel choix de ne pas en parler ou d'en parler en son temps. Se reporter à cet égard au mémento DIGOS, publié par le DFJC du canton de Vaud, riche en conseils sur la posture et la pratique professionnelles pour l'ensemble des intervenant·es. Il peut être téléchargé sous :

[www.vd.ch/themes/formation/sante-a-lecole/prestations/diversite](http://www.vd.ch/themes/formation/sante-a-lecole/prestations/diversite)

## Cinq bonnes pratiques

1. **Ecouter sans jugement** : si un·e élève s'ouvre à vous, ne minimisez pas et ne faites pas pression pour qu'elle·il se définisse dans une catégorie précise.
2. **Garantir la confidentialité** des informations transmises (sauf violence des autres ou auto-infligée).
3. **Poser des questions ouvertes**, par exemple, « Comment est-ce que tu te perçois ? ».
4. **Mettre en lien** : essayez de comprendre si d'autres sont au courant (parents, fratrie, camarades de classe, etc.), encouragez l'élève à s'ouvrir à ses proches et faites le point régulièrement.
5. **Proposer un appui** : si l'élève n'ose pas en parler à ses proches, proposez-lui une rencontre au sein de l'établissement avec un·e professionnel·le de la Fondation Agnodice afin d'en parler et de pouvoir trouver des stratégies d'approche et d'intégration de la famille.

Dans tous les cas, si vous hésitez sur la marche à suivre, vous pouvez prendre conseil auprès de la personne ressource de votre établissement s'il y en a une, ou auprès de la **Fondation Agnodice** en toute confidentialité, même anonymement si vous le souhaitez.

## 2. Plan d'accompagnement en milieu scolaire

### 2.1 Les bases de l'accompagnement en Suisse romande

Dans les écoles romandes, nous suivons trois principes clés lors de nos interventions : informer, échanger, et expliquer/dédramatiser.

L'information est la pierre angulaire des discussions, elle permet à la Fondation Agnodice d'amener l'apport théorique sur la thématique trans\* indispensable aux différent·es professionnel·les, aux élèves et aussi aux jeunes concerné·es.

L'échange permet de soulever toutes les questions que se pose chacun·e et de favoriser la compréhension d'informations qui paraissent encore floues, déstabilisantes ou erronées. Ces échanges se font toujours dans le respect de la vie privée de la personne concernée et des autres élèves.

Finalement, il est important d'expliquer, de dédramatiser la situation pour éviter certaines dérives, comme une sur-focalisation sur l'élève, qui pourraient entraver son évolution personnelle, scolaire ou sociale.

Il convient de rappeler que les objectifs prioritaires de ces accompagnements scolaires visent le mieux-être de l'élève, la diminution des facteurs de vulnérabilité, et la réussite scolaire et professionnelle. Il s'agit aussi bien sûr de permettre aux professionnel·les de prévenir les violences pouvant découler de la situation, d'identifier précocement les signes de harcèlement et d'endiguer tout comportement hostile ou violent.

Le modèle présenté ci-dessous est modulable au cas par cas. Il doit être discuté et adapté avant toute utilisation en fonction de l'établissement scolaire et de ses ressources internes, de l'âge de l'élève concerné·e, de la situation familiale, ainsi que du degré scolaire (primaire, secondaire, postobligatoire).

### 2.2 Accompagner une transition de genre à l'école - Étape par étape

L'élève énonce sa volonté de changement de genre à l'école. La demande vient toujours de l'élève. La Fondation Agnodice est sollicitée par l'élève ou/et, surtout lorsqu'il s'agit d'un·e jeune enfant, par ses parents ou par les professionnel·les de l'établissement scolaire. Un ou plusieurs entretiens permettent de définir les besoins, les souhaits de

l'élève concerné·e avant toute intervention et de définir la démarche souhaitée. La famille est intégrée autant que faire se peut dans ce processus et le rythme est codéfini ensemble lors de ces entretiens. Pour s'assurer du consentement éclairé de l'élève concerné·e, les bénéfices/risques de ces accompagnements doivent être exprimés, compris et acceptés par l'élève. Le contact est alors pris formellement avec l'école pour planifier le processus.

#### 1<sup>RE</sup> SÉANCE : LA DIRECTION POSE LE CADRE

La première étape est la prise de contact avec la direction de l'établissement scolaire. Ce contact peut être établi aussi bien par l'intervenant·e de la Fondation Agnodice, que par les parents de l'élève concerné·e ou par un·e professionnel·le (infirmier ou infirmière scolaire, médiateur ou médiatrice, équipe PSPS, etc.) de l'établissement scolaire. Une date est alors fixée pour une rencontre avec la direction de l'établissement. Lors de cet entretien sont idéalement présent·es l'élève concerné·e, ses parents, un·e intervenant·e de la Fondation Agnodice, la·le directeur·trice, la·le doyen·ne, et tout autre membre jugé·e important·e, par exemple infirmier ou infirmière scolaire, médiateur ou médiatrice, membre de l'équipe PSPS.

Ce premier échange permet d'atteindre les objectifs suivants :

#### a. Prendre connaissance des informations de base

Dans quelle optique s'inscrit la démarche de l'élève ? Pourquoi le changement de genre social est-il important dans l'instant présent ? Quels sont les objectifs poursuivis, quelles sont les implications concrètes et quelles sont les étapes du processus après cet entretien ? Quels sont ses besoins et souhaits en termes de prénom, de genre, de présentation, de temporalité du changement, etc.

#### b. Préciser les aspects logistiques pour minimiser les risques

Toutes les questions logistiques inhérentes à l'établissement scolaire sont travaillées dans le détail afin de permettre à l'élève trans\* de se sentir en sécurité dans sa transition. Il s'agit par exemple de l'utilisation des toilettes du genre souhaité (celles des élèves, ou d'autres plus privatives – en évitant les toilettes pour personnes à mobilité réduite), de la mise à disposition d'un local externe pour faire office de vestiaire de sport, des dortoirs pour des sorties scolaires, etc.

Nous recommandons d'appeler toujours l'élève trans\* par le prénom d'usage de son choix et d'utiliser les pronoms correspondant à son identité de genre, que ce soit en sa présence ou en son absence, et qu'il s'agisse du corps enseignant ou des élèves.

### c. Élaborer la suite du plan d'intervention

Prévoir la méthodologie et les dates des interventions : celle auprès des enseignant·es, puis celle(s) auprès des élèves. Etablir un planning des interventions en fonction des différentes classes dans lesquelles l'élève est inscrit·e (mathématique, français, allemand, etc.) soit sur 2-3 jours à la suite, soit sur une journée.

### d. Recevoir le budget prévisionnel de la Fondation Agnodice

La Fondation Agnodice soumet un devis précisant la durée et le coût des différentes interventions décidées ensemble. Ces coûts peuvent être pris en charge par des institutions cantonales comme par l'Unité PSPS dans le canton de Vaud ou le Service de l'enseignement dans le canton du Valais. Dans d'autres cantons, ils sont à charge de l'établissement concerné. Le tarif horaire et le forfait transport sont identiques pour tous les cantons.

### e. Accord formel de la direction

Cet accord peut se faire sous forme écrite ou orale, il permet de sceller la collaboration entre l'établissement et son équipe, la Fondation Agnodice et l'élève concerné·e et sa famille.

## 2<sup>E</sup> SÉANCE : L'INTERVENTION AUPRÈS DU CORPS ENSEIGNANT

Cette intervention se déroule sur une période d'une heure environ, selon le nombre de questions. Elle comprend une présentation générale de la thématique trans\* avant de se focaliser sur la situation spécifique de l'élève et de ses besoins. Un moment d'échanges est prévu ensuite pour permettre aux participant·es d'exprimer toutes leurs questions, leurs craintes éventuelles, etc. Cette conférence s'adresse principalement aux enseignant·es chargé·es de l'élève concerné·e et au personnel susceptible d'entrer en contact avec elle·lui (infirmier ou infirmière scolaire, secrétaire, psychologue, médiateur ou médiatrice, doyen ou doyenne, équipe PSPS, etc.). La direction y affirme un principe de tolérance zéro envers la discrimination et toute forme de violence.

Cette intervention vise aussi à poser et à expliquer les changements qui vont intervenir à la suite de cette transition de genre tels que le respect du prénom d'usage et des pronoms correspondant au genre, le changement sur les listes scolaires, les changements physiques éventuels si la situation l'exige (impact des hormones tels que mue, pilosité, développement mammaire, etc.), l'encadrement de l'élève si des besoins particuliers se font ressentir, etc.

## 3<sup>E</sup> SÉANCE : L'INTERVENTION AUPRÈS DE LA OU DES CLASSE(S) CONCERNÉE(S)

Cette intervention se déroule sur une période allant de 20 à 45 minutes selon les classes et les questions posées. Il s'agit d'une présentation générale de la thématique trans\* et de la transition de genre entreprise par leur camarade. Elle s'adresse principalement aux élèves qui côtoient régulièrement l'élève concerné·e (classes principales et parallèles). Cette intervention vise notamment à expliquer les changements qui vont intervenir à la suite de cette transition de genre, pour l'élève mais aussi pour ses camarades, tels que l'exigence du respect du prénom d'usage et des pronoms correspondants, et la mise en garde contre toutes les formes de violence. Le principe de tolérance zéro envers la discrimination et toute forme de violence y est réaffirmé.

### Changement de prénom et de genre dans les registres de l'école\*

*\*ces informations sont données à titre indicatif. Elles peuvent être soumises à des variations cantonales et sont donc à préciser avec les autorités concernées.*

Pour que le changement de genre à l'école apporte le soulagement attendu pour l'élève, encore faut-il que les systèmes administratifs ne viennent pas contredire publiquement son identité de genre.

Pour l'éviter, il convient, dès lors que le changement de genre est confirmé au sein de l'établissement scolaire, de modifier les registres de la manière suivante :

- **Documents sans portée juridique (liste de classes, adresses de courriel, etc.) :** à l'interne de l'établissement sous l'autorité de la direction. En général, l'outil de gestion administrative peut être modifié de manière à introduire le nouveau genre et le nouveau prénom dit « usuel ». Le prénom usuel figure dès lors sur les documents édités avec le système informatique.
- **Documents avec portée juridique (titres certifiants, bulletins semestriels et annuels, mesures disciplinaires, etc.) :** la direction prend contact au cas par cas avec son autorité cantonale, comme la DGEO ou DGEP pour Vaud, le DiP pour Genève ou le Service de l'enseignement pour le Valais.

Pour le canton de Vaud, se référer à la décision départementale du DFJC n°187 sur l'accompagnement des élèves trans\* et non binaires dans la scolarité obligatoire et postobligatoire :

[www.vd.ch/toutes-les-autorites/departements/departement-de-la-formation-de-la-jeunesse-et-de-la-culture-dfjc/decisions-dfjc](http://www.vd.ch/toutes-les-autorites/departements/departement-de-la-formation-de-la-jeunesse-et-de-la-culture-dfjc/decisions-dfjc)

### 3. Vers une école intégrative de la diversité de genre

Ce guide propose les bases essentielles d'une collaboration systémique réussie entre les établissements scolaires accueillant des élèves trans\* et les professionnel·les chargé·es de les orienter et de les soutenir à l'extérieur du système scolaire, dans les domaines familial, médical, psychologique et social. Ses principes sous-jacents sont le droit à l'autodétermination, le respect de la diversité et le droit de chacun·e à un cadre scolaire soutenant et bienveillant.

Chaque situation d'enfant ou d'adolescent·e trans\* est singulière et complexe, elle doit donc être considérée individuellement. Ce qui est bon pour une personne ne sera pas forcément bon pour une autre. Le domaine scolaire ne peut être considéré en isolement du contexte familial, de santé, relationnel et affectif. D'où l'intérêt de travailler en réseau avec les professionnel·les expérimenté·es et spécialisé·es de la Fondation Agnodice.

Si votre établissement scolaire est concerné par cette thématique et que vous désirez pouvoir offrir à vos élèves un environnement optimal pour la suite de leur scolarité, les intervenant·es de la Fondation Agnodice sont à votre disposition pour faciliter votre gestion de la situation pour le bien de chacun·e.

**E-mail** [info@agnodice.ch](mailto:info@agnodice.ch)  
**Téléphone** **079 855 78 42**  
**Site internet** [www.agnodice.ch](http://www.agnodice.ch)

Pour les élèves **de plus de 18 ans** dans un établissement d'enseignement postobligatoire, il convient de s'adresser plutôt au Checkpoint de la Fondation Profa, dont les intervenant·es sur l'axe trans\* sont en mesure d'offrir des prestations comparables à celle d'Agnodice. (**Checkpoint Vaud - [trans@profa.ch](mailto:trans@profa.ch) - 021 631 01 77**)

Dans le canton de Vaud, le DFJC a élaboré un plan d'action cantonal qui comprend non seulement la scolarité obligatoire et postobligatoire mais aussi les hautes écoles et l'université :  
[www.vd.ch/toutes-les-actualites/communiques-de-presse/detail/communiqueluttecontrelhomophobieetlatransphobie dans les lieux de formation-1621238176](http://www.vd.ch/toutes-les-actualites/communiques-de-presse/detail/communiqueluttecontrelhomophobieetlatransphobie dans les lieux de formation-1621238176)

Pour l'université de Lausanne, se référer notamment à la directive sur la reconnaissance de l'identité de genre :  
[www.unil.ch/egalite/fr/home/menuinst/notre-engagement-1/bases-legales-1/unil.html](http://www.unil.ch/egalite/fr/home/menuinst/notre-engagement-1/bases-legales-1/unil.html)

## ANNEXES

## 1. Questions-Réponses (FAQ)

### **L'un (l'une) des élèves de mon établissement a des attitudes et un habillement considérés comme féminins (masculins) alors que c'est un garçon (une fille), que dois-je faire ?**

Certain-es jeunes se distancient des codes de genre. Cela peut surprendre mais ne signifie pas forcément que ce-tte jeune se sente mal à l'aise dans son identité. Tant que l'habillement est conforme au Règlement de l'école, il n'y a pas lieu d'intervenir.

Afin de favoriser son identification comme un lieu sûr et bienveillant, l'école peut montrer des signes d'ouverture à la diversité. Ainsi l'élève sait qu'il s'agit d'un lieu où elle-il peut, si elle-il le souhaite ou en ressent le besoin, s'adresser à des adultes de confiance pour parler de tout sujet qui la-le concerne.

A titre d'exemple :

- L'école montre des signes d'ouverture simples. Par exemple, des affiches, des autocollants, des annonces d'événements en lien avec la diversité ou de la documentation (dépliants Agnodice, Vogay, Lilith, Fédération genevoise des associations LGBT, etc.) peuvent être apposés à l'infirmerie, chez le médiateur ou la médiatrice, au secrétariat ou sur des panneaux d'affichage. Des posters et des autocollants « Ici on respecte les diversités sexuelles et de genre ! Et on peut en parler ! » sont disponibles ici : [www.vogay.ch/le-respect-cest-la-base-2019](http://www.vogay.ch/le-respect-cest-la-base-2019)
- Les professionnel·les de l'école montrent des signes d'ouverture en utilisant un vocabulaire et un langage inclusifs.
- L'école peut mettre sur pied un projet autour des questions du vivre ensemble et du respect, dans lequel les thématiques de la diversité de genre et de l'orientation affective et sexuelle seront également abordées.
- Les classes peuvent travailler sur les questions de stéréotypes, à l'aide de matériel pédagogique : [www.vd.ch/themes/formation/sante-a-lecole/prestations/diversite](http://www.vd.ch/themes/formation/sante-a-lecole/prestations/diversite)
- Un-e professionnel·le de l'école peut être identifié-e comme personne de référence à qui on peut parler de la diversité d'orientation affective et sexuelle et de genre.

### **Une élève de mon école est isolée, mise de côté par les autres et ses résultats scolaires sont en baisse. C'est une fille, mais elle a l'air d'un garçon. Je dois rencontrer ses parents pour un entretien. Est-ce que je peux leur parler de ses attitudes et de son habillement ?**

L'entretien peut être l'occasion de poser des questions ouvertes aux parents sur leur perception de leur enfant, sur comment cela se passe à la maison, sur la manière dont elles-ils ressentent l'état de leur enfant. Il est important d'axer l'entretien sur l'inquiétude des professionnel·les face à son isolement et ses résultats scolaires, mais là encore de ne pas présupposer d'une identité de genre trans\* alors que l'enfant ne s'en est pas ouvert·e et que l'on ne connaît pas la situation familiale. Il est important de dire aux parents, et à l'élève, que l'école compte des professionnel·les, tel·les qu'infirmier ou infirmière, médiateur ou médiatrice, équipe PSPS, etc. vers qui l'enfant peut aller parler. L'école doit montrer une ouverture à la diversité, permettant à chacun·e de se sentir à l'aise.

### **Un élève vient parfois avec des hauts talons. Il a l'air très à l'aise, mais les autres élèves s'interrogent, ne savent pas comment réagir, sont gêné-es ou se moquent. Qu'est-ce que je peux faire ? Je pense qu'il est homosexuel.**

Du moment que son habillement ne contrevient pas au Règlement de l'établissement, il n'y a pas lieu de l'interdire. Si les hauts talons sont interdits dans le Règlement, ils sont interdits pour l'ensemble des élèves et on peut donc l'expliquer à l'élève, sans stigmatiser son choix vestimentaire. Il est également important de ne pas présupposer de l'identité de genre ou de l'orientation affective et sexuelle d'un-e jeune sur la base de nos représentations. Lorsqu'un tel habillement interpelle des élèves, il est possible de travailler sur les stéréotypes ainsi que le respect de chacun·e. Certains vêtements sont considérés comme féminins ou masculins dans notre société et à l'heure actuelle, mais les normes sont des constructions sociales et sont donc changeantes selon les époques et les cultures. On peut donc amener les élèves à réfléchir aux normes imposées par la société, à les interroger afin d'amener chacun·e à un plus grand respect envers une personne qui s'en distancie. Il s'agira d'être attentif·ve à ne pas stigmatiser la-le jeune concerné-e par des exemples trop directs et de privilégier un travail général sur les stéréotypes.

### **Un élève garçon me dit qu'il est une fille. Que dois-je faire ? Est-ce que je dois prévenir ses parents ?**

L'attitude à adopter s'articule d'abord autour de la personne concernée. Il ne faut pas hésiter à lui poser quelques questions sur la situation familiale, sur ce que savent ou non ses parents et ses frères et



sœurs s'il y en a, sur son souhait, ses plans ou son accord pour en parler avec sa famille, etc. Si elle craint d'en parler elle-même à ses parents, la Fondation Agnodice peut l'y préparer. Rien ne doit être fait sans que la personne concernée n'ait donné formellement son accord. Il vous faudra peut-être plusieurs échanges pour qu'elle se sente en confiance et que vous puissiez préciser les besoins actuels et le souhait éventuel de changement de genre au niveau scolaire. N'ayez pas peur de demander si vous devez vous adresser à elle avec un autre prénom et avec les nouveaux pronoms d'usage : passer de « il » à « elle » ou autre.

Si une situation délicate se présente, avec une famille non soutenante, que vous n'êtes pas à l'aise pour parler de ces questions, qu'aucun·e autre professionnel·le de l'établissement ne sache donner une réponse informée, n'hésitez pas à contacter la Fondation Agnodice pour que nous puissions, avec vous et la·le jeune, trouver la meilleure des solutions.

**Un élève a décidé d'entamer une transition. Nous avons fait une première séance pour en parler, mais maintenant je m'interroge car certains collègues sont très réfractaires. Ils craignent que les autres élèves soient perturbés. Que dois-je faire ?**

Dans un premier temps, il faut rassurer vos collègues. Les attitudes négatives, évitantes ou opposantes viennent souvent d'un manque d'information par rapport à cette thématique et/ou de la crainte de l'inconnu. La Fondation Agnodice peut organiser une séance de présentation pour les professionnel·les concerné·es de votre école, répondant à leurs différentes questions, interrogations, craintes. Cette séance permet aux enseignant·es et autres professionnel·les de l'établissement scolaire de mieux cerner la thématique, les droits des élèves, les enjeux et les risques, leurs propres devoirs et d'offrir un espace interactif pour exprimer leurs questions, en débattre et y répondre. En ce qui concerne les élèves de l'établissement, la Fondation Agnodice peut également intervenir auprès des différentes classes de l'élève concerné·e. Ces passages dans les classes ont un impact positif sur le soutien de l'élève concerné·e et les cas de violence, dont le harcèlement, disparaissent ou diminuent et sont plus aisément et rapidement réglés en interne.

**Que faire en cas de violence envers un·e élève trans\* ? Pouvez-vous intervenir ?**

La Fondation Agnodice n'intervient pas dans un cadre spécifique de gestion des diverses formes de violence au sein de l'établissement scolaire car ce n'est pas son mandat. Il s'agit donc de se référer à ce qui se fait dans son canton respectif. Pour exemple, le plan cantonal vaudois relatif aux phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves se fonde sur un dispositif de prévention et d'intervention, qui mobilise

la méthode de la préoccupation partagée (MPP) se définissant comme « une approche non blâmante, afin de minimiser les risques de stigmatisation et de représailles. Elle permet de briser l'effet de groupe par de brefs entretiens individuels avec les autres élèves et de faire en sorte que la situation de souffrance cesse pour l'élève-cible, élève à qui un accompagnement est également fourni en parallèle ».

[www.vd.ch/themes/formation/sante-a-lecole/prestations/harcèlement-intimidation-et-violences-entre-eleves](http://www.vd.ch/themes/formation/sante-a-lecole/prestations/harcèlement-intimidation-et-violences-entre-eleves)

**Je n'ai pas de problème à comprendre qu'un élève se sente né dans le mauvais corps et veuille changer de genre social. Mais certains élèves se définissent comme non binaires et me mettent mal à l'aise car ce positionnement n'existe ni à l'état civil, ni dans la langue française. Comment gérer cela ?**

Tout d'abord, il est important de déconstruire le « mythe du mauvais corps ». En effet, cette rhétorique s'inscrit dans une vision binaire des corps et des identités. Les jeunes trans\* ne sont pas nécessairement mal à l'aise et/ou en souffrance quant à leur propre corps. De plus, l'approche d'accompagnement transaffirmative nous invite à explorer les possibles et permettre aux jeunes de déconstruire les impératifs corporels (ex : il faut avoir une vulve pour être une femme, il faut avoir un pénis pour être un homme, les menstruations n'existent que chez les femmes, etc.). Une proportion importante de personnes trans\* ne demandent pas d'opérations chirurgicales génitales car elles vivent une intimité individuelle, sexuelle et/ou relationnelle épanouie avec leurs corporalités de naissance. En somme, ces jeunes ne naissent pas dans un mauvais corps, mais sont en incongruence avec le sexe assigné à la naissance et les attentes stéréotypées qui en résultent.

Pour revenir aux jeunes non binaires, il convient avant tout de se poser soi-même la question de ce qui met « mal à l'aise ». Le confort des catégorisations binaires – et a fortiori de notre possible construction du monde – entre en collision directe avec l'existence de la non binarité, de ce positionnement de genre qui dépasse la binarité. Plusieurs pays ont intégré une case « X » ou « autre » en plus du « F » et du « M », pour indiquer la mention légale du sexe de ces personnes. De plus, des pronoms neutres existent – pour certains depuis des décennies – dans plusieurs autres langues, ainsi que dans la langue française. Le dictionnaire Le Robert a ainsi récemment validé le pronom neutre *iel*.

Si vous ne vous sentez pas à l'aise dans le soutien des jeunes non binaires, il est important que vous puissiez les diriger vers des professionnel·les de l'établissement et/ou de l'extérieur (ex. Fondation Agnodice) afin qu'ils puissent être accompagné·e·s au mieux dans leur parcours.

**Une élève a décidé d'entamer une transition de genre. Que vais-je faire si ses parents réagissent fortement ?**

Si les parents présentent d'emblée une forte résistance, il convient de construire la suite directement avec l'élève concerné·e. Deux situations peuvent se présenter :

**L'élève est majeur·e :** comme l'indique la loi, une personne majeure n'a plus besoin d'un accord parental pour entreprendre divers changements. Vous êtes donc tenu·e d'accepter la demande de l'élève et son souhait immédiat de changement et non de suivre les directives parentales.

**L'élève est mineur·e :** le principal objectif est de pouvoir accompagner les parents dans ce processus de soutien de leur enfant. La Fondation Agnodice est alors le partenaire principal dans cette démarche. Si les parents refusent catégoriquement le changement de genre à l'école pour leur enfant, il faut alors s'appuyer sur la défense de l'intérêt supérieur de l'enfant qui prime sur toute autre considération. La DJEG, le Service ou l'Office de la protection de la jeunesse doit être saisie en cas de mise en danger de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Néanmoins, les parents étant la ressource principale des jeunes, nous préconisons toujours le dialogue et la mise en place d'un espace pour les parents afin de trouver des solutions. Il est primordial de travailler activement avec elles-eux, sur différents plans, avant d'envisager une solution aussi radicale que celle citée plus haut. Fréquemment, des parents initialement dans l'incompréhension ou l'opposition deviennent progressivement soutenant·es, notamment en participant aux réunions des groupes parents de la Fondation.

**Doit-on informer les parents des autres élèves avant l'intervention d'Agnodice ?**

Comme cette intervention relève de la vie privée de l'élève, il n'est pas recommandé d'envoyer une lettre ou un courriel aux parents des autres élèves en prévision de cette intervention. Cela pourrait amener plus de confusion et pousser certaines familles à retirer leur enfant pour cette séance, ce qui nuirait au message d'inclusivité et de bienveillance adressé à chacun·e. Cependant, dans certaines circonstances et avec l'accord de l'élève concerné·e et de la famille, une information post-intervention peut être transmise aux parents où apparaîtront les contacts de la Fondation Agnodice en cas de questions.

**Et que vais-je faire si ce sont les parents de ses camarades qui réagissent fortement ?**

La Fondation Agnodice peut, à l'invitation de la direction, rester à disposition téléphonique de ces parents. La situation leur sera expliquée et il sera répondu à toutes leurs questions et inquiétudes. Le plus souvent, des réactions négatives trouvent leur origine dans la méconnaissance de la thématique plutôt que dans une véritable hostilité. Généralement, elles peuvent donc être surmontées.

**Un journaliste a entendu parler de la transition de genre d'un de mes élèves et veut me poser des questions pour faire un reportage. Que dois-je répondre ?**

Il s'agit de la sphère privée de la personne qui est protégée par la loi. Vous êtes soumis·e au secret de fonction. Vous ne devez donc pas répondre sur une situation précise, même en respectant l'anonymat de l'élève, sans son accord écrit et celui de ses parents. Il ne vous appartient pas non plus de mettre en relation un·e journaliste avec l'élève ou ses parents.

Pour répondre de manière plus générale, il vous faut suivre les consignes usuelles pour la relation aux médias (direction d'établissement, autorité d'engagement, etc.).

La Fondation Agnodice s'impose la même ligne de conduite et garantit formellement aux jeunes et à leurs parents une confidentialité absolue, excluant même de se poser en intermédiaire avec les médias. Il lui arrive par contre de répondre aux médias sur les besoins des jeunes trans\* en général.

## 2. Références pour jeunes trans\*, parents et professionnel·les

### Fondation Agnodice

Avenue de la Gare 17, 1003 Lausanne (*jusqu'à mi-2023, ensuite consulter le site internet*)  
079 855 78 42 - [info@agnodice.ch](mailto:info@agnodice.ch) - [www.agnodice.ch](http://www.agnodice.ch)

- Jeunes de moins de 18 ans et leurs parents (résidant en Suisse romande) : orientation, conseil et soutien
- Professionnel·les des domaines scolaire, médical et social : information, conseil et formation

### Permanence trans\* du Checkpoint Vaud, Fondation Profa

Rue Saint-Pierre 2, 1003 Lausanne  
021 631 01 77 - [trans@profa.ch](mailto:trans@profa.ch)  
[www.mycheckpoint.ch/fr/locations/vaud/trans](http://www.mycheckpoint.ch/fr/locations/vaud/trans)

- Jeunes de plus de 18 ans et adultes : orientation, conseil et soutien

### DFJC Vaud - Secrétariat général, Déléguée départementale aux questions d'homophobie et de transphobie

Dre Caroline Dayer  
Rue de la Barre 8, 1014 Lausanne  
021 316 32 21 - [caroline.dayer@vd.ch](mailto:caroline.dayer@vd.ch)

### Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS)

Avenue de Rhodanie 60, 1014 Lausanne  
021 623 36 14 - [unite.psp@avasad](mailto:unite.psp@avasad)

### SIPE Valais (Sexualité-Information-Prévention-Education)

Rue de l'Industrie 10, 1950 Sion  
027 327 28 47 - [federation@sipe-vs.ch](mailto:federation@sipe-vs.ch)

### DIP Genève : mandat délégué à la Fédération des associations LGBT

076 437 84 14 - [ecoles@federationlgbt-geneve.ch](mailto:ecoles@federationlgbt-geneve.ch)

### Associations LGBT

La plupart des associations LGBT romandes, particulièrement Vogay à Lausanne, 360 et le Refuge à Genève, mais aussi Alpagai en Valais, Sarigai à Fribourg, Juragai dans le Jura et Togayther et Sui Generis à Neuchâtel intègrent aussi les jeunes trans\* dans leurs activités d'écoute et de soutien.



Fondation Agnodice

---

079 855 78 42

info@agnodice.ch

www.agnodice.ch

Adresse : Lausanne

(détails actualisés sur site internet)

Avec la collaboration  
du Département de la formation,  
de la jeunesse et de la culture (DFJC)  
et de l'Unité de promotion de la santé et  
prévention en milieu scolaire (Unité PSPS)



Avec le soutien de :

